

—N'ou-
l'aujour-
demain.
en soin.

s, approuvent
tive à ce sujet,
cette cause, ils
ividu contre la
n des Agricul-
était opportun
l'honnêteté de
réputation qui

ces

gérant de notre
s remarques très
du rapport des

es grains de pre-

grain savent que
s meilleurs lots,
ration de l'agri-
ager les cultiva-
asse.

our l'avoine et 3
de trèfle.

des produits de
de pouvoir dire
antage.

re succursale de

nombre de com-
plies à diverses
ns à croire que
bec No 1 pour

ageant que nous
Province, et nous
faction possible.

malé M. Lambert
membres devraient
ns de semence à

rant une bonne
eure, ils con-
tentant par le fait
nce de Québec.
ns un escompte
semence à toutes
agriculture et les
u que le compte

omption

au dernièrement
us Rivest, culti-
l'une centaine de

ui a été présenté
éressants. Cette
opérative Fédé-

plus de \$3,000.00
nier, son chiffre
a bénéficié plus
opérative Fédé-
tanislas Coiteux
de l'Assomption.
eurs achats, dont
es, une économie

membres.
à la Coopérative
représentation de
le de la Coopéra-
ées au cours de

En vue de l'amélioration de la qualité Grains de sagesse, Miettes de bon sens de nos produits laitiers

Assemblées de fabriques

Depuis que nous avons des fabriques de produits laitiers (fromageries et beur- reries) dans la Province, il est d'habitude de convoquer en assemblées les patrons de ces fabriques, avant l'ouverture de la saison de fabrication.

Autrefois à ces assemblées en se contentait d'élire les officiers pour l'année: président, directeur et secrétaire et de fixer avec le fabricant le taux de fabrication. Les patrons d'une part s'engageait à fournir du bon lait et le fabricant d'autre part à faire de bons pro- duits.

L'élection des officiers et les con- ventions entre patrons et fabricants sont encore indispensables; mais pour assurer le succès de notre industrie laitière, il faudrait faire à ces assemblées l'inventaire des opérations de la fabrique pour l'année qui vient de s'écouler. Il faudrait surtout se rendre compte de la qualité des produits fabriqués et des rendements obtenus. La chose est maintenant facile avec la classifica- tion des produits laitiers et le paiement du lait suivant sa richesse en matière grasse. Muniis des renseignements voulus, il ne s'agirait que de prendre, s'il y a lieu, les moyens nécessaires pour faire disparaître les causes qui ont contribué à abaisser soit le pourcentage de produits de première qualité ou les rendements.

Quant le pourcentage des produits est au-dessous de la moyenne c'est généralement dû aux trois causes suivantes:

1. Incompétence ou négligence du fabricant; les deux vont généralement ensemble.
2. Mauvaise installation ou mauvais outillage.
3. Réception de mauvais lait ou de mauvaise crème.

En examinant les rapports de clas- sification il est généralement possible de se rendre compte de la cause des défauts quand il y en a. Si le défaut reproché est "mauvaise saveur", nous sommes justifiables de croire que le lait ou la crème reçus étaient de mauvaise qualité, ou encore que les conditions sanitaires de la fabrique laissent à désirer. Quand le défaut prédominant

est "excès d'acidité" ou "texture rude", il y a là un indice que le lait n'a pas été gardé à une température assez basse ou le fabricant a fait marcher le caillé trop vite. Pour le beurre, les défauts de saveur sont dus aux mêmes causes.

Les rendements trop bas pour le fromage sont dus au lait acide ou gazeux à une fabrication accélérée ou à une mauvaise chambre de maturation. Pour le beurre, la principale cause de rendement trop bas c'est le manque de contrôle du pourcentage d'humidité dans le beurre.

Une fois cette inventaire terminée, il devient relativement possible d'avis- ser aux moyens en vue de faire dispa- rître les défauts constatés.

Ces moyens devraient être consignés dans les règlements de la fabrique. On pourrait par exemple statuer que la réception du lait sera terminée le plus tard à 8 heures A. M., un peu plus tard pour la crème en raison de la distance que certains patrons ont à faire.

Il ne faudrait jamais permettre que la réception se fasse à toute heure du jour, comme la chose se pratique dans cer- taines fabriques. Il ne devrait pas non plus être permis à un fabricant de recevoir du lait ou de la crème ayant été refusés par une autre fabrique. On

devrait défendre aux patrons de se servir, pour la traite ou la conservation du lait de chaudières en tôle galvanisée, ou de chaudières qui ont servi au sain- doux. S'il a été constaté que la fabrique ou l'entretien laissent à désirer, c'est le moment non seulement d'en parler mais d'exiger des réparations.

Pour ce qui regarde l'élection des officiers et l'entente à arrêter entre les patrons et le fabricant, je me contente de conseiller qu'on élise des per- sonnes qui veulent et qui peuvent s'occuper de cette charge et de payer un taux de fabrication assez élevé au fabricant pour lui permettre de vivre et d'entretenir sa fabrique et son outillage dans de bonnes conditions.

ÉLIE BOURBEAU,

Inspecteur général des beur-
reries et fromageries.

Faites l'Essai
Gratuit et
Comparez

La
"VIKING"
est garantie
pour 10 ans.



Pouvons-nous vous donner un meilleur avantage de vous convaincre que la VIKING est réellement l'écrémuseuse par excellence, la plus Facile à Tourner et à Laver sur le marché? Si après les

30 jours d'essai gratuit vous ne considérez pas la Viking de Beaucoup Supérieure aux autres, vous nous la retournez. Nous Payons tous les frais de transport. Après les 30 jours, si vous décidez de la garder, nos prix sont très modestes, à partir de \$29.00.

Conditions Faciles! Un an et demi vous est alloué pour la payer, si vous le désirez.

SWEDISH SEPARATOR COMPANY, LIMITED

36A rue NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL, Qué.

Une dépêche nous apprend que sa Majesté le roi Georges V et Son Altesse le Prince de Galles ont prévenu la Section Britannique du congrès avicole mondial, qu'ils se proposaient d'envoyer un exhibit de volailles à cette exposition.

des fermes, de trouver emprunteur ou prêteur d'argent, en un mot de trouver acheteur pour ce que vous avez à vendre en tout temps de l'année. Ce moyen, ce sont les petites annonces classifiées du "Bulletin de la Ferme".

Si l'espace nous le permettait, nous pourrions publier à pleine page les témoignages de milliers de cultivateurs qui y ont recours chaque année pour disposer avantageusement de ce qu'ils ont à vendre. Nous maintenons un tarif particulièrement avantageux pour l'agriculteur, consultez-le en dernière page et rappelez-vous que quand vous mettez une annonce classifiée dans "Le Bulletin de la Ferme" elle est lue par 25,000 cultivateurs de la Province de Québec.

Toujours la coopération.—Nous avons une autre preuve des bienfaits de la coopération dans ce que le Wheat Pool ou Coopérative du Blé a accompli pour les cultivateurs de la Saskatchewan. La Coopérative contrôle la production de 80% des fermes de cette province, et a financé l'an dernier la vente de 130 millions de boisseaux. La Coopérative a l'appui du Gouvernement et des banques et protège les cultivateurs en leur permettant d'obtenir un prix équitable pour leur produit sur les marchés mondiaux, au lieu d'être à la merci de quelques spéculateurs locaux.

Le bon catholique pense ce qu'il dit, dit ce qu'il pense, et pose des actes d'accord avec ses paroles. (Suite à la Page 135)

AKTREBOLAGET

Voilà un mot qui paraît bien barbare à un Canadien; il exprime cependant une excellente chose, bien connue de ceux qui emploient les Ecrémuses Viking.

Bien que ce Séparateur soit fabriqué en Suède, ses propriétaires apprécient si bien la publicité du Bulletin de la Ferme qu'ils viennent de renouveler pour la quatrième fois leur contrat d'annonce.

Nous ne voulons point être en reste de gentillesse avec eux et nous dirons aujourd'hui un mot de ce séparateur, certain de bien servir en même temps nos lecteurs, car il peut bien se trouver d'aussi bonnes écrémuses sur le marché, mais il n'y en a certainement pas de meilleures.

Celles qui nous viennent des Etats-Unis auront 1% au moins coloré orange.

Ce que nous importons des autres pays que ceux déjà indiqués contiendra au moins 1% de graines colorées en vert.

La luzerne et le trèfle produits au Canada ne recevront aucune coloration artificielle. Toutes les graines auront donc leur couleur naturelle.

Il est donc très utile pour les acheteurs de se rappeler ces distinctions pour connaître l'origine, indigène ou exotique, des semences qu'ils devront se procurer.

Jules Simard,
Inspecteur des semences.

Lecteurs, servez-vous-en.—Il existe un moyen sûr, dont l'efficacité a été prouvée depuis bientôt cinq ans, d'acheter, vendre ou échanger: jeunes animaux, bons sujets reproducteurs, oiseaux de basse-cour, œufs d'incubation, poussins d'un jour; d'obtenir position de fabricant ou emploi sur

Aucune maison ne peut donc offrir de meilleures garanties. Nous en reparlerons.

24

24

24